



République
Française

Département
du Val d'Oise

Arrondissement
d'Argenteuil

Commune de Bezons

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

En date du 15/02/2023

n° DEL_2023_003

Objet : Décision modificative n°3 au budget Ville 2022

Le Conseil Municipal se compose de 35 membres.

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35.

L'an deux mille vingt trois, le quinze février, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 février 2023, s'est réuni publiquement, à partir de 20 h00, sous la présidence de Mme Nessrine MENHAOUARA, Maire. La publicité de la séance a été réalisée via une diffusion vidéo en simultanée sur les réseaux sociaux de la ville de Bezons.

Étaient présents :

Mme Nessrine MENHAOUARA Maire, M. Kévin CUVILLIER Adjoint, Mme Michèle VASIC Adjointe, M. Gilles REBAGLIATO Adjoint, Mme Linda DA SILVA Adjointe, M. Danilson LOPES Adjoint, M. Jean-Marc RENAULT Adjoint, Mme Adeline BOUDEAU Adjointe, Mme Sandès BELTAIEF Adjointe, M. Mohsen REZAEI Adjoint, Mme Nadia AOUCHICHE Adjointe, Mme Martine GENESTE Conseillère municipale, M. Michel BARNIER Conseiller municipal, Mme Sophie STENSTRÖM Conseillère municipale, M. Frédéric PEREIRA LOBO Conseiller municipal, M. Dejan KRSTIC Conseiller municipal, M. Kevin HARBONNIER Conseiller municipal, Mme Florence RODDE Conseillère municipale, Mme Paula FERREIRA Conseillère municipale, Mme Isabel DE BASTOS Conseillère municipale, M. Dominique LESPARRE Conseiller municipal, Mme Florelle PRIO Conseillère municipale, M. Frédéric FARAVEL Conseiller municipal, M. Marc ROULLIER Conseiller municipal, Mme Ranjita MUDHOO Conseillère municipale, Mme Marjorie NOEL Conseillère municipale, M. Martin LOLO Conseiller municipal, Mme Stéphanie CHASSANG Conseillère municipale, M. Salim EL AKOUI Conseiller municipal

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Farida ZERGUIT a donné pouvoir à Mme Paula FERREIRA
M. Jérôme RAGENARD a donné pouvoir à Mme Sophie STENSTRÖM
M. Pascal BEYRIA a donné pouvoir à Mme Sandès BELTAIEF
M. Arnaud GIBERT a donné pouvoir à M. Martin LOLO
M. Christian HOERNER a donné pouvoir à Mme Nadia AOUCHICHE

Absents :

M. Eric DE HULSTER

Secrétaire de séance : M. Gilles REBAGLIATO

DEL_2023_003 Décision modificative n°3 au budget Ville 2022

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de Mme Sandès BELTAIEF,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles les articles L2131-1 et suivants relatifs au régime juridique des actes pris par les autorités communales et L1612-1 et suivants relatifs à l'exécution budgétaire,

VU l'instruction comptable M14,

VU le Budget Primitif 2022, la décision modificative n°1 et la décision modificative n°2 de l'exercice 2022,

Après en avoir délibéré,

À la majorité des votes exprimés

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 7

M. Jérôme RAGENARD, Mme Sophie STENSTRÖM, M. Dejan KRSTIC, M. Dominique LESPARRE, M. Arnaud GIBERT, Mme Marjorie NOEL, M. Martin LOLO

Nombre d'abstentions : 2

M. Marc ROULLIER, Mme Stéphanie CHASSANG

Nombre de non-participation au vote : 2
Mme Florelle PRIO, M. Frédéric FARAVEL

ADOpte la décision modificative n°3 du budget de la Ville pour l'exercice 2022, dont les crédits sont établis par chapitre, tels qu'annexés, et qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 0€

- Investissement : - 464 500€

Soit toutes les sections confondues - 464 500€

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé par : Gilles REBAGLIATO

Date: 23/02/2023

Qualité: Adjoint au Maire

Signé par : Nessrine

MENHAOUARA

Date: 17/02/2023

Qualité: Maire, Présidente de la

Caisse des Ecoles, Présidente du

CCAS

BUDGET VILLE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°3
Conseil Municipal du 15 février 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Article Budgétaire	Fonction	Décision modificative N°3
67	678 - Autres charges exceptionnelles	12	-6 000,00
014	739223 - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	01	6 000,00
Total			0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Article Budgétaire	Fonction	Décision modificative N°3
024	024 - Produits des cessions	824	368 000,00
13	1381 - Etat et établissements nationaux	820	-832 500,00
Total			-464 500,00

DEPENSES

Chapitre	Article Budgétaire	Fonction	Décision modificative N°3
16	1641 - Emprunts en Euros	01	54 600,00
20	2031 - Frais d'études	020	-14 599,34
20	2051 - Concessions et droits similaires	511	-40 000,00
21	2188 - Autres immo corporelles	020	-16 549,04
21	2188 - Autres immo corporelles	112	-10 244,35
21	2188 - Autres immo corporelles	213	-36 000,00
21	2188 - Autres immo corporelles	213	-36 709,60
21	2188 - Autres immo corporelles	251	-8 075,07
21	2188 - Autres immo corporelles	511	-789,03
23	2313 - Constructions	213	-80 568,75
23	2313 - Constructions	313	-47 042,22
23	2313 - Constructions	422	-228 522,60
Total			-464 500,00